

Mairie
FRANGY EN BRESSE

Le Conseil Municipal s'est réuni, le **vendredi 7 février 2020** à 20 h 30 sous la présidence de Jocelyne EUVRARD, Maire.

Secrétaire de séance : Josette COMBETTE

Le Conseil Municipal :

- Approuve à l'unanimité le compte-rendu du 17 décembre 2019,
- Examine les différents comptes administratifs 2019 et autorise les paiements d'investissement en cours avant le vote du Budget Primitif,
- Discute de différents équipements de sécurité pour les employés communaux,
- Etudie les différents dossiers de location déposés pour l'appartement au-dessus de la mairie et décide à l'unanimité de retenir le dossier DOMINGUEZ/DA CUNHA,
- Prend connaissance d'un appel reçu du SYDESL concernant une ligne électrique au sol (420m de ligne à terre) et décide à l'unanimité de faire enlever cette ligne, au lieudit « Vachetantot »,
- Etudie la demande d'un habitant « route de Charnay » qui souhaite faire busser devant chez lui – le Conseil Municipal refuse cette demande en raison d'un risque d'inondation avéré,
- Fait un point sur l'avancée de la procédure concernant la réfection de la maison Harsandeau, audition de trois cabinets prévue le 13 février 2020,
- Fait un point l'état d'avancement du recensement 2020 – bon avancement dans l'ensemble,
- Prend connaissance des différentes réunions notamment la réunion du syndicat des rivières, la réunion concernant les travaux de voirie communautaire 2020,
- Fixe au 06/03/2020 la prochaine réunion du Conseil Municipal.

La Secrétaire



Le Maire

